

Essai réalisé avec le concours du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Thème

ETUDES INTERNATIONALES

FICHE n°1

Sujet : Filière canne thaïlandaise

Année : [2014]

FICHE n°1

<i>Thème :</i>	Etudes internationales
<i>Années :</i>	2014 (ARTB)
<i>Type d'études :</i>	Etude ARTB
Statut :	
Référence :	- Rapport d'études pour la Commission Economique (17 décembre 2014) - Article du journal 'Le Betteravier Français' n°1012 du 9 décembre 2014

<i>Sujet :</i>	Filière canne thaïlandaise
-----------------------	----------------------------

Sujet :
Filière canne thaïlandaise

La filière canne thaïlandaise : un secteur sucrier et énergétique en plein essor

Un essor rapide, porté par des voisins déficitaires

Autosuffisante dès 1960, la filière canne thaïlandaise s'est d'abord développée sous l'impulsion de groupes privés. En 1984, une première gestion publique a lieu, suivie dans les années 1990, de plans quinquennaux visant à développer la culture à des fins exportatrices, tout particulièrement chez ses voisins, tous déficitaires. La véritable explosion de la production arrive au début des années 2010 : les 10Mt de sucre sont dépassées en 2011, et plus de 100Mt de canne sont désormais produites.

Depuis 2006, le volume d'export a été multiplié par 3,4 et dépasse désormais les 7 Mt, faisant de ce pays le second exportateur mondial – certes loin derrière le Brésil, mais avec un volume d'export deux à trois fois plus important que ses autres rivaux. La presque totalité de ses clients est dans sa zone géographique ; plus de la moitié du sucre quittant la Thaïlande est sous forme roux (dont plus du tiers vers l'Indonésie), mais une part grandissante (plus de 3 Mt) l'est sous forme blanc. Le développement simultané des capacités portuaires a su être entrepris à temps, et le potentiel annuel à l'export peut être estimé à 11Mt.

Une production encore loin de son potentiel

Avec une taille moyenne d'exploitation de 7 ha, la quasi-totalité de la canne est cultivée par des planteurs indépendants, dont près de 40% sont situés dans le Nord-Est du pays. Une très faible partie est irriguée, et la majorité de la canne est encore brûlée avant une récolte manuelle. Les rendements sont encore faibles (autour de 70 tonnes/ha, soit 10% de moins qu'au Brésil) et la richesse en sucre dépasse rarement 12%, soit deux points de moins qu'en Australie.

50 usines sont en activité, dont 3 ont moins de 5 ans, pour une capacité d'écrasement estimée à 120Mt. Les deux tiers de ces usines appartiennent à sept entreprises, dont deux font parties du top 10 des producteurs mondiaux : Mitr Phol (déjà par ailleurs installé en Australie, en Chine et au Laos) et Thai Roong Ruang. A noter qu'en dehors de la campagne, qui dure environ 110 jours à partir de fin novembre, plusieurs sucreries ont une activité de raffinage hors saison.

Un encadrement politique fort, et un état très présent

La loi fondatrice de 1984 continue de gérer le secteur sucrier. Elle repose sur un partage de la valeur du sucre et de la mélasse entre planteurs (pour 70%) et sucriers (pour 30%). Pour cela, un acompte, fixé par le gouvernement, est versé aux planteurs par les sucreries en début de campagne. En fin de récolte, ce montant est ajusté par les sucriers pour aboutir au montant final. Mais si les prévisions gouvernementales avaient été trop optimistes, l'état rembourse les sucriers et non les planteurs, ce qui peut alors s'apparenter à une aide directe comme cela est arrivé par 2 fois ces 20 dernières années.

La filière est régie par un système de quota. Le premier (2 à 2,5Mt) correspond à la demande nationale et est vendu à des grossistes agréés à un prix fixe. Le second (0,8Mt), est exporté via des courtiers agissant pour le compte de l'Etat, ce qui permet à ce dernier de connaître le prix du sucre sur le marché mondial pour en déduire la valeur revenant aux planteurs. Le restant est exporté par des sociétés de négoce agréées, à un prix libre mais devant garantir aux planteurs la valeur perçue au titre des ventes du précédent quota.

Des velléités de réformes existent, tout particulièrement avec la libéralisation du marché de l'Asean prévue pour 2015. Cette ouverture est cependant largement vue comme une opportunité devant garantir au sucre thaïlandais le leadership sur ces marchés.

Un secteur qui va profiter de la nouvelle politique rizicole du pays

Mais c'est aussi – et surtout – grâce à la réforme de la politique rizicole que le secteur sucrier poursuivra son essor. En effet, cette dernière, très dépensière mais incapable de rendre compétitif le riz thaïlandais, a été très critiquée et a même contribué à la chute du précédent gouvernement. Dès lors, le gouvernement persuade les agriculteurs du Nord-Est du pays d'abandonner le riz au profit d'autres cultures. Si la filière manioc reste peu structurée et sensible aux volatilités des prix, la filière canne à sucre, par sa robustesse, son encadrement et sa rémunération, est très tentante, et la Thaïlande compte très sérieusement parvenir à produire 180Mt de canne à sucre d'ici 10 ans.

Un secteur qui va profiter de la nouvelle politique rizicole du pays

Mais c'est aussi – et surtout – grâce à la réforme de la politique rizicole que le secteur sucrier poursuivra son essor. En effet, cette dernière, très dépensière mais incapable de rendre compétitif le riz thaïlandais, a été très critiquée et a même contribué à la chute du précédent gouvernement. Dès lors, le gouvernement persuade les agriculteurs du Nord-Est du pays d'abandonner le riz au profit d'autres cultures. Si la filière manioc reste peu structurée et sensible aux volatilités des prix, la filière canne à sucre, par sa robustesse, son encadrement et sa rémunération, est très tentante, et la Thaïlande compte très sérieusement parvenir à produire 180Mt de canne à sucre d'ici 10 ans.

Un fort soutien de l'état pour passer d'une filière sucre à une filière sucro-énergétique

D'autant que, à cette politique agricole, une politique énergétique volontariste est à l'œuvre. Si la production d'éthanol reste encore modeste, elle devrait rapidement augmenter. En effet, le gouvernement ambitionne de parvenir à 25% d'énergie renouvelable en 2021, contre un peu moins de 10% actuellement. Et au sein de ces énergies renouvelables, l'éthanol et l'électricité à base de bagasse devrait avoir une belle part. Sur le modèle brésilien, la filière sucre thaïlandaise se convertira donc prochainement vers ce que l'on pourrait appeler une filière sucro-énergétique des plus abouties.

Pour y parvenir, le gouvernement s'engage, sur la durée, au rachat de l'électricité issue de la méthanisation de la bagasse à des prix conséquents – cela est d'autant plus intéressant pour les sucriers que les revenus qui en sont issus sont exclus du partage avec les planteurs. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas hésité, l'an passé, à interdire la commercialisation de carburant qui ne contient pas d'éthanol et ambitionne d'exclure l'E10 pour faire de l'E20 la norme. Si, en 2013, la Thaïlande consommait 2,6Ml par jour, le gouvernement vise 9 Ml en 2013...

Les ambitions thaïlandaises : rêve ou réalité ?

Moins récente qu'il n'y paraît mais, dernièrement, très volontariste, la filière cannière thaïlandaise ne semble donc pas à son apogée, d'autant qu'elle se situe au cœur de la zone géographique où se concentre une grosse partie de la demande future mondiale. Les ambitions de l'Asean de baisser ses droits de douane à échéance 2015, les progressions de consommation chinoises, les volontés de faire de cette filière un fournisseur d'énergie renouvelable et la nécessaire reconversion des riziculteurs sont autant de moteurs du dynamisme thaï.

En cas de velléité de la Thaïlande d'exclure le Brésil de sa zone géographique avant d'affronter des marchés plus lointains, l'un de ses principaux challenges sera désormais de diminuer ses coûts de production, supérieurs à ceux du Brésil. Pour cela, l'intensification de sa production, ou tout au moins son expansion, sont autant de leviers. Couplé à la valorisation accrue des coproduits, le volontarisme thaïlandais d'arriver à augmenter de 80% sa production sous 10 ans semble, certes très ambitieux, mais pas totalement sans fondement...

D'ailleurs, il y a 10 ans, qui aurait dit que la Thaïlande serait le 2e exportateur mondial et le berceau de 2 des 10 plus grandes entreprises sucrières du globe ?